



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Serbie

Question écrite n° 47619

Texte de la question

M. Jean-Jacques Weber attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les inquiétudes formulées par certaines associations, dont le mouvement pour une alternative non violente, concernant la situation en Serbie et au Kosovo et sur la nécessité de mettre en place une véritable démocratie dans ce pays. Il souhaite connaître la position de la France en la matière.

Texte de la réponse

Comme le sait l'honorable parlementaire, le ministre des affaires étrangères a reçu à Paris, le 6 février, les trois dirigeants de la coalition « Zajedno », dont le courage et la modération méritaient en effet d'être soulignés. Il s'agissait pour la France de marquer une nouvelle fois sa détermination à voir scrupuleusement respectées les règles démocratiques en Serbie, mais également d'aider à amorcer un dialogue démocratique, seul susceptible de sortir de l'impasse. Mme Pesic, MM. Draskovic et Djindjic ont publiquement déclaré, à l'occasion de cette invitation, qu'ils étaient disposés à faire cesser les manifestations et à ouvrir le dialogue avec le gouvernement, dès que le Parlement de Serbie aurait effectivement entériné la victoire de la coalition « Zajedno » dans les 14 villes citées dans le rapport de M. Gonzalez. La situation semble aujourd'hui évoluer dans le bon sens : le gouvernement a respecté ses engagements dans la mesure où le Parlement de Serbie et les commissions électorales ont validé, dans les délais annoncés par le Président Milosevic, les résultats du 17 novembre 1996 ; les dirigeants de l'opposition ont pour leur part appelé, le 15 février, à l'arrêt des manifestations. Il appartient à présent aux parties de nouer un authentique dialogue. La France considère que la démocratisation des institutions et de la vie politique en Serbie, dans la perspective des nouvelles élections prévues en 1997, est un point de passage obligé. Il y va en effet de la stabilité de la Yougoslavie, mais également de toute la région. Le ministre des affaires étrangères a informé les dirigeants de la coalition « Zajedno » du soutien que la France était disposée à apporter au processus de démocratisation en Serbie. Il a parallèlement fait savoir à son homologue yougoslave que nous voulions croire que c'était bien le processus que le Président Milosevic entendait mettre en œuvre. Si cette orientation se confirmait, la France la soutiendrait et étudierait avec ses partenaires européens les modalités de l'appui que pourrait apporter l'Union européenne aux progrès accomplis en Serbie en faveur de la stabilité démocratique. Ce processus de démocratisation ne saurait ignorer le règlement de la question du Kosovo. L'ouverture d'un véritable dialogue entre les autorités yougoslaves et les représentants kosovars est indispensable pour concilier les aspirations de la communauté albanaise et le respect des frontières internationales de la RFY. À ce titre, nous préconisons l'octroi au Kosovo d'un large degré d'autonomie.

Données clés

Auteur : [M. Weber Jean-Jacques](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47619

Rubrique : Politique exterieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 1997, page 321

Réponse publiée le : 3 mars 1997, page 1059